

suites intellectuelles seules, mais de toute sa relation à cette grande sagesse, dont les preuves et les attributions sont gravées sur l'édifice de la nature, non seulement du pouvoir et de la connaissance, mais de la bénéficence universelle et inépuisable."

—:0:—

#### LÉGISLATION POUR LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE.

La plus grande partie de la population des Etats-Unis suivent cette occupation, la plus ancienne et la plus utile, l'Agriculture, qui est la principale affaire de leur vie; et la Législature désirent encourager l'amélioration dans cette importante poursuite, a législaté en différents temps, et a institué des Bureaux d'Agriculture et des Associations Provinciales Agricoles, dont le devoir est de veiller et promouvoir l'organisation et le développement des Sociétés de Comté, qui, à leur tour contrôlent les Associations Provinciales, par le vote des Délégués, et par là le cultivateur a son propre vote, et la voix de l'individu à qui il délègue son autorité, a le pouvoir de décider toutes les questions qui concernent ses propres intérêts individuels, et qui sont propres à promouvoir le succès de sa poursuite particulière.

Il paraît, d'après des événements récents, que ces privilèges ne sont pas bien compris, ou insuffisamment prisés par les cultivateurs de la Province Inférieure, ou s'ils sont compris, nous ne pouvons pas nous rendre compte de l'apathie montrée par un si grand nombre de sociétés à l'exhibition de l'automne dernier. Comme il fut établi à la clôture de l'exhibition de Sherbrooke pas un d'aucune Société, dans le Bas-Canada n'y vint, excepté ceux de Sherbrooke et des environs, et le vrai but de l'Acte de la Législature Provinciale en donnant aux Sociétés de Comtés, qui devraient mieux comprendre leurs propres intérêts, le pouvoir de nommer leurs officiers et les places de l'exhibition, est frustré, et devient une lettre-morte vu que les Délégués des Sociétés de Comté n'assistent pas.

Comme il est possible qu'une partie de cette apathie peut naître du défaut de connaissance du but et des provisions de l'Acte, nous avons pensé que ce serait un service à nos lecteurs que de prendre le Statut Provincial et montrer en termes succincts le but de l'Acte pour la meilleure organisation des Sociétés d'Agriculture de Comté, et les moyens par lesquels ces sociétés peuvent, par des efforts systématiques et combinés, promouvoir le but pour lequel le Parlement a législaté.

Le Bureau d'Agriculture se compose de huit Directeurs, dont quatre se retirent chaque année pour être remplacés ou réélus par les votes des différentes Sociétés de Comté, à leurs assemblées annuelles dans le mois de février. Il est de la plus haute importance pour l'intérêt de l'agriculture que ce soit fait avec soin et jugement. On ne devrait choisir que des hommes compétents, résolus et infatigables, toujours zélés pour la promotion de cet objet. Si les procédés du Bureau n'ont pas satisfait l'agriculture, ou si les membres ne se sont pas montrés actifs et intelligents, voici le remède pourvu par la sagesse du Parlement pour effectuer un changement satisfaisant dans ses procédés, et, si le cultivateur estime ses privilèges et ses intérêts, qu'il considère la chose, et qu'il y apporte un remède, s'il a besoin, au temps ordinaire des élections.

L'Association Provinciale se compose du Bureau d'Agriculture; les Présidents et Vice-Présidents des Sociétés de Comté, et tous les souscripteurs annuels de cinq chelins; le Bureau, et le Président et Vice-Président des Sociétés de Comté (ou auctus deux membres à la place de ces derniers qu'une Société de Comté peut nommer) sont les Directeurs de l'Association. Et ces Directeurs sont chargés par l'Acte de s'assembler pendant l'exhibition qui a lieu pendant leur terme d'office, pour fixer où devra se tenir l'exhibition suivante, et pour nommer un Président et un Vice-Président de l'Association.

Si une partie du pays désire avoir l'exhibition dans ses limites, elle doit avoir soin que ses intérêts soient bien représentés à cette assemblée des Directeurs. A cette assemblée aussi les représentants des Sociétés de Comté auraient l'opportunité de discuter plusieurs sujets importants avec le Bureau et rendre les procédés futures, après consultation et due considération, propres à avancer le but contemplé par l'Acte, et de là naît l'importance, comme nous l'avons dit, de nommer des hommes actifs et intelligents.

Le sujet est d'un grand intérêt pour la classe agricole. Nous y reviendrons, et nous serons contents si nos avis n'ont pas été en vain. Nous avons été informé l'autre jour par un meunier des Etats voisins, que le blé Canadien est universellement reconnu par les meuniers Américains être de 10 à 15 pour cent meilleur que le blé Américain. Lui demandant la raison pourquoi, il répondit qu'il croyait que la neige de notre climat matin nourrissait une plante plus vigoureuse

et plus productive. Vu la supériorité de nos céréales, et la grande demande qu'il va en être faite dans le présent état de l'Europe, plusieurs cultivateurs Américains sont venus pour acheter nos blés, et veulent acheter et cultiver nos terres. Beaucoup de la fameuse fleur vendue en Europe avec le son de Gènes, est manufacturé dans ce district du blé du Canada importé, que le meunier préfère à celui qui croît dans la vallée de Gènes. Ce sera un grand reproche à faire à notre peuple si d'autres pouvaient voir et apprécier les avantages que nous avons, et profiter par la circonstance des temps, et si nous étions assez apathiques pour ne pas nous occuper de ces avantages, ou si nous manquions de seconder la Législature Locale dans ses efforts pour promouvoir notre prospérité agricole. Dans ce cas là la faute sera justement imputée à ceux qui négligent les fonctions importantes qu'ils sont appelés à remplir, et qui causent un grand tort aux plus grands intérêts de la Province.

—:0:—

#### BUREAU D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT.

L'Hon. Henry J. Gardner, Gouverneur de l'Etat de Massachusett dans l'adresse annuelle aux branches de la Législature, réfère dans les termes suivants au Bureau d'Agriculture de l'Etat, et son influence sur la prospérité agricole dans cette partie importante de la Nouvelle-Angleterre:—

"Aucune partie de mes devoirs officiels ne m'a été plus agréable que ceux que j'ai remplis comme membre du Bureau d'Agriculture de l'Etat; et quoique la dépense d'argent relative soit petite, aucun département du gouvernement ne concerne plus les intérêts de toute la société. La sage prévoyance qui encourage les différentes Sociétés de Comté par un octroi de l'Etat, et qui donne à chacune d'elle une représentation directe au Bureau Central où l'expérience de tous est considérée et comparée; et la sagacité pratique qui établit la Ferme de l'Etat, ou sans frais annuels, on est arrivé à des résultats de grande valeur par des expériences avec des engrais, en améliorant les races d'animaux, en introduisant de nouveaux légumes dans l'Etat, et en faisant des épreuves des probabilités théoriques, en contribuant beaucoup pour améliorer la culture, et en élevant notre agriculture à ce degré d'excellence, ce que nous permettent de faire notre sol et notre climat, et sans lesquels on n'y serait pas arrivé. Par ces méthodes judicieusement améliorées, comme elles peuvent l'être sans doute, il est possible que notre agriculture rivalise avec la vieille Angleterre ou même la surpasse, et que l'Etat devienne la ferme-modèle du monde.